

La tribune  
1<sup>er</sup> juillet 2008

## Accueil positif pour le groupe de cosmétiques

L'opération de retrait valorise la société 19 fois le résultat opérationnel attendu en 2008.

C'est officiel. Vingt-quatre ans après ses premiers pas à la Bourse de Paris, Clarins prépare sa sortie. Devant un parterre d'observateurs réunis sans doute pour la dernière fois, le président du conseil de surveillance a lancé, hier, le compte à rebours du projet de retrait de la cote du groupe de cosmétiques.

Ainsi, tel que l'avait annoncé La Tribune, la Financière FC, qui regroupera 62,7 % du capital à l'issue de l'apport des titres de Christian et Olivier Courtin, lancera, du 18 juillet au 5 septembre, une offre de retrait au prix de 55,5 euros sur ses minoritaires (36 %). Soit une prime de 26,9 % par rapport au dernier cours coté depuis sa suspension le 26 juin à 43,72 euros. Selon les termes de Christian Courtin, " la longue période de rumeurs " ayant suivi le décès en mars 2007 du fondateur Jacques Courtin-Clarins aurait constitué " un catalyseur dans la prise de décision ".

Alors que le nouveau patron opérationnel, Phillip Shearer, aura pour mission de se concentrer sur le développement organique des marques du groupe, " la stratégie de Clarins ne nécessite pas un recours au marché ". Sachant que la société n'a utilisé qu'à deux reprises la Bourse comme source de financement au cours des deux dernières décennies.

### LES FONDS REPRESENTENT 2 % DU CAPITAL

Globalement, **l'opération, qui valorise la société 2 fois le chiffre d'affaires et 19 fois le résultat opérationnel attendus par le consensus Factset en 2008, est jugée satisfaisante par la communauté financière.** Les analystes de Natixis conseillent d'apporter ses titres à l'offre, jugeant que " la performance opérationnelle attendue pour le groupe en 2008 ne permet pas d'envisager une revalorisation équivalente du titre à court terme ". Un avis partagé par les équipes d'Oddo, qui estiment " fortes " les chances que " cette OPA simplifiée permette à la famille d'obtenir 95 % du capital ".

Reste maintenant à savoir si un ou plusieurs fonds pourraient venir jouer les trouble-fêtes de dernière minute dans l'espoir d'obtenir un meilleur prix. **Selon Matthieu Laval, gérant chez MMA Finance, ces derniers " auraient de meilleures affaires à réaliser sur le marché qu'une prise de participation de 5 % dans le capital de Clarins au moment de la reprise des cotations prévue le 7 juillet prochain".** De son côté, Christian Courtin rappelle que les fonds d'investissement ne représentent que 2 % du capital.

*FABIO MARQUETTY*